

Les conclusions de la convention citoyenne sur les temps de l'enfant

Paris, le 25/11/2025

Monsieur le Ministre,

La convention citoyenne sur les temps de l'enfant a rendu son rapport dimanche 23 novembre. Ses 20 préconisations ont de quoi faire réagir. Voilà nos trois remarques principales.

Le SNE vous rappelle qu'il est, comme 90 % des écoles de France, avec leurs enseignants, leurs parents d'élèves et les élus locaux, favorable à la semaine de quatre jours. Passer à quatre jours et demi n'avait souvent pas diminué l'amplitude horaire de la journée scolaire, cela avait surtout augmenté la durée hebdomadaire de temps collectif et donc de fatigue des élèves. Nous sommes opposés à l'adjonction d'un jour de classe hebdomadaire.

Par contre, pour notre syndicat, l'idée de passer à deux zones pour mieux répartir périodes travaillées et vacances fait sens.

Nous tenons aussi à souligner que, quelles que soient les mesures prises, la convention a rappelé les nécessités d'améliorer les conditions de travail dans les écoles (qualité du bâti scolaire) et de revaloriser les professionnels de l'enseignement, notamment les enseignants du premier degré. Ce sont des prérequis pour lesquels nous militons activement et nous vous engageons évidemment à tout faire pour les mettre en place.

Je vous assure de notre dévouement à la cause de l'Education nationale et vous adresse, Monsieur le Ministre, mes plus respectueuses salutations.

Philippe Ratinet
Président du SNE

